



COMMUNIQUE

CCAS : 80% de salarié-es en grève !!!

Le mépris toujours !!!

Ce matin, plus de quarante salarié-es de la CCAS soutenus par la CGT-RATP, sont venus manifester leur indignation face aux propositions de la direction lors de la réunion pluri syndicale de négociation sur le volet social.

Rappel sur le dossier : Projet de « réduction des coûts de gestion du risque maladie de la CCAS ».

La direction de la CCAS a décidé de confier la gestion des remboursements médicaux à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) entraînant la suppression de 68 postes sur 140 à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette décision, uniquement motivée par des considérations financières, dégradera la qualité du service rendu aux ressortissants de la caisse :

- Allongement du délai de remboursement, actuellement de 35 jours à la MSA,
- Diminution des plages d'accueil téléphonique,
- Diminution des plages d'accueil physique,
- Suppression de la possibilité de remboursement en urgence...

Depuis plusieurs mois, les agents se sont mobilisés contre ce projet d'externalisation sans que la direction de la CCAS avec la complicité de la direction de la RATP ne modifie sa feuille de route.

Lors de sa présentation au Comité Régie d'Entreprise de la RATP, le dossier a recueilli un avis négatif unanime des élus.

Au cours des différentes audiences sur le volet social, la CGT a fait plusieurs propositions qui sont restées lettre morte, tant sur la formation que sur les parcours professionnels vers la catégorie « Maitrise » pour les opérateurs. Par ailleurs, la CGT a exigé des mesures pérennes (attribution de points de salaire au lieu d'une prime) venant compenser la perte de la technicité professionnelle spécifique de ces agents.

Pourtant avec ce dossier, la direction réalise une économie de plus de 19 M€ dont moins d'1,9 % seront redistribués aux agents qui perdent leur poste !!! **Quelle indécence !!!**

Dans d'autres secteurs de l'entreprise, des projets de réorganisation importants ont vu attribuer aux agents impactés un nombre de points et des primes conséquents.

Les agents de la CCAS seraient-ils des agents au rabais ???

A l'issue de la journée de négociation d'aujourd'hui, **LA PROPOSITION** de la direction est : 1800€ brut pour tous au 1^{er} janvier 2019.

Ces propositions ne sont pas à la hauteur des attentes des agents de la caisse. Dès demain, la CGT rendra compte aux salarié-es et décidera avec eux des mobilisations des prochains jours.

Paris, le 24/01/18